

## UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Procès-verbal de la séance plénière de clôture de la 105<sup>e</sup> réunion annuelle  
de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada  
à l'hôtel Rodd Charlottetown  
à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
Le vendredi 25 août 2023, à 10 h 45 (HAA)

La séance est ouverte à 11 h 7 (HAA)

### Mot d'ouverture

Sarah Dafoe, qui assume la présidence de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC), souhaite la bienvenue à toutes les personnes participant à la dernière séance de la réunion annuelle de 2023. Elle parle de la semaine très occupée et productive qui se termine et espère que tout le monde a aimé et a profité des discussions qui se sont déroulées pendant les réunions ainsi que les pauses et les événements sociaux. Elle souligne que les présentateurs et présentatrices ont alimenté, éclairé et souvent remis en question nos façons de penser. M<sup>me</sup> Dafoe félicite l'équipe de l'Est pour sa victoire dans le cadre de la traditionnelle partie de softball. Elle remercie l'équipe responsable de l'organisation de l'Île-du-Prince-Édouard, qui a organisé un événement très agréable pendant la soirée précédente au Centre des arts de la Confédération, et mentionne que les rires ont fusé dans la salle grâce au spectacle humoristique passionnant de la personnalité locale Patrick Ledwell.

M<sup>me</sup> Dafoe cède la parole aux membres de la présidence des deux Sections pour qu'ils parlent de leur travail pendant la semaine, indiquant qu'Anny Bernier, à la présidence de la Section pénale, a dû partir, et que Craig Savage, qui occupera bientôt son poste, présentera le rapport de la Section.

### Rapports de la présidence des Sections

#### i. Section pénale

Craig Savage affirme qu'Anny Bernier lui a demandé de lire le rapport ci-dessous en son absence.

« Je m'excuse d'avoir dû partir ce matin. Je vous rassure, tout va bien, mais ma présence est requise à Québec pour des raisons personnelles. J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier Craig Savage, qui assumera désormais la présidence de la Section pénale, d'avoir gentiment accepté de me remplacer ce matin.

J'aimerais d'abord insister sur le fait que cette semaine a été très enrichissante pour la Section pénale. Nous avons débattu de 33 résolutions et, après des échanges très constructifs et plusieurs modifications, nous en avons adopté 29. Nous avons examiné un large éventail de sujets liés à la justice pénale, y compris la possibilité de créer un groupe de travail sur la sévérité des peines pour les meurtres commis sur un partenaire intime. La Section a notamment adopté des résolutions proposant d'augmenter la peine maximale en cas de voyeurisme et de distribution non consensuelle d'images intimes; de prévoir un meurtre au premier degré par imputation dans les cas de violation de domicile; et d'examiner la partie XX.1 du *Code criminel* afin de permettre à la cour d'examiner la question de l'aptitude de l'accusé ou de l'accusée à subir un procès à tout stade de l'instance.

De plus, la Section a reçu le rapport final du groupe de travail sur le régime des mandats de perquisition en vertu de l'article 487 du *Code criminel*. Elle a aussi reçu les rapports d'étape de trois groupes de travail sur

## UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

l'article 672.26 du *Code criminel* concernant les jurys et l'aptitude à subir un procès, sur la détention des biens saisis en vertu de l'article 490 du *Code criminel* et sur le traitement des animaux dans le *Code criminel*.

La Section pénale est aussi très heureuse de l'élection de la prochaine personne à assumer sa présidence, Craig Savage, qui représente la province du Manitoba, et d'annoncer la nomination de la personne qui siégera à la présidence pour la Saskatchewan en 2025, Andrew Davis.

Comme d'habitude, la semaine passée en votre compagnie, inestimables collègues de la CHLC, a été très plaisante, productive et particulièrement enrichissante sur le plan des échanges que nous avons eus. Enfin, je ne peux terminer mon mandat à la présidence de la Section pénale sans remercier chaleureusement Sarah Dafoe, Michelle Lemieux et Christine Badcock pour leur précieuse collaboration, ainsi que tous les membres du comité directeur de la Section pénale, en particulier Aleksander Godlewski qui occupe les fonctions de secrétaire de la Section et qui a accompli un travail incroyable depuis sa nomination au début de l'année. Merci à toutes et à tous pour votre confiance et j'espère vous revoir l'année prochaine. »

### ii. Section civile

Christine Badcock, à la présidence de la Section, rapporte avec plaisir que la Section civile a aussi eu une semaine occupée et productive. La Section a adopté la *Loi uniforme sur l'exécution des jugements canadiens* ainsi que les nouvelles Conventions de rédaction et a écouté les allocutions de Stephen Pitel et de John Mark Keyes, respectivement, sur ces projets. La Section a eu la chance que ces projets soient dirigés par des spécialistes de renom dans leurs domaines. Ce matin, la Section a aussi adopté, en principe, des modifications à la version de common law de la *Loi uniforme sur le sociofinancement à des fins caritatives ou communautaires*, qui, nous l'espérons, sera adoptée sous réserve de la règle du 30 novembre. La Section a aussi reçu un certain nombre de rapports d'étape sur des projets comme les ententes de confidentialité, les coentreprises et les organismes de bienfaisance. M<sup>me</sup> Badcock remercie les membres de la présidence des groupes de travail, Jennifer Khor, Maya Cachecho et Peter Lown, c.r., respectivement, pour leur leadership dans le cadre de ces projets et indique que leur travail a été très apprécié.

M<sup>me</sup> Badcock affirme que la Section a aussi reçu un rapport d'un pair à l'étranger, Carl Lisman de la Uniform Law Commission des États-Unis, ainsi que des rapports de Catherine Walsh, membre du corps professoral, et de Kathryn Sabo, de la délégation fédérale, faisant le point sur le droit international privé. Finalement, Valérie Simard a présenté le rapport du sous-comité sur les règles de procédures et la Section a adopté la Politique sur la transmission de documents à la Section civile en vue de sa réunion annuelle.

La Section a eu une semaine occupée et M<sup>me</sup> Badcock conclut en remerciant l'administration hôte et la directrice exécutive de la CHLC pour leur travail assidu. Elle souhaite aussi la bienvenue à la nouvelle coordonnatrice de projets et de recherches juridiques de la CHLC et remercie la présidence du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes (CCÉGP) ainsi que tous les membres de la délégation de la Section civile. M<sup>me</sup> Badcock indique que c'était un plaisir de présider la réunion cette année et affirme attendre avec impatience la réunion de l'année prochaine.

### Résolution de remerciement

Sarah Dafoe propose la résolution suivante :

**IL EST RÉSOLU QUE** la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada remercie :

## UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

1. le gouvernement ainsi que le ministère de la Justice et de la Sécurité publique de l'Île-du-Prince-Édouard, qui ont tenu la réunion annuelle de 2023 (105<sup>e</sup>) de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada;
2. l'honorable Bloyce Thompson, ministre de la Justice et de la Sécurité publique de l'Île-du-Prince-Édouard et titulaire du poste de procureur général; Loretta Coady MacAulay, c.r., membre du ministère de la Justice et de la Sécurité publique de l'Île-du-Prince-Édouard; et Cindy Cameron, à la présidence de la Law Society of Prince Edward Island, d'avoir pris la parole à la réception Clark W. Dalton, c.r., de la CHLC;
3. John Diamond, c.r., responsable de la Direction des poursuites du ministère de la Justice et de la Sécurité publique de l'Île-du-Prince-Édouard, pour sa présentation dans le cadre du séminaire commémoratif Earl Fruchtmann;
4. Carl Lisman, anciennement à la présidence de la Uniform Law Commission des États-Unis, pour sa présentation à la Section civile ainsi que son soutien et son esprit de collaboration constants;
5. les membres du comité de planification de la réunion annuelle, qui ont créé un environnement confortable et amical pour l'ensemble de nos discussions et activités sociales : de l'administration hôte, Blair Barbour, Katherine Charles, Madelyn Driscoll, Loretta Coady MacAulay, c.r., Jeffrey S. MacDonald et Andrea Matters, ainsi que de la CHLC, Matthew Hinshaw, Michelle Lemieux et Sarah Dafoe;
6. le personnel de secrétariat, qui était toujours prêt à nous aider, au besoin, cette semaine : Katherine Charles, Andrea Matters et Stéphanie Guindon;
7. le Comité exécutif de 2022-2023, dont les membres se sont réunis chaque mois l'année dernière pour gérer les problèmes organisationnels, stratégiques et de politique survenus tout au long de l'année. Ils ont fait preuve de dévouement, d'attention et de sagesse : Matthew Hinshaw à la vice-présidence; Laura Pitcairn, présidente sortante; Christine Badcock, à la présidence de la Section civile; Anny Bernier, à la présidence de la Section pénale; Aleksander Godlewski, au secrétariat de la Section pénale; Tyler Nyvall, à la présidence du Comité des communications; Peter Lown, c.r., à la présidence du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes; ainsi que les membres invités : Manon Dostie, Maria Markatos, Chloé Rousselle, Lisa Stead, c.r., et, jusqu'en décembre 2022, Dorette Pollard;
8. le Comité du budget et des finances, sous la présidence de Matthew Hinshaw, qui a généreusement offert de son temps et partagé ses avis et son savoir avec Sarah Dafoe tout au long de l'année. Les membres du Comité du budget et des finances qui ont travaillé avec assurance sur les feuilles de calcul et les rapports financiers : Laura Pitcairn, Christine Badcock, Anny Bernier, Peter Lown, c.r., Aleksander Godlewski, Maria Markatos, Elizabeth Strange, Craig Savage et Sarah Dafoe;
9. les membres du Comité de révision des rôles qui ont dû ajuster leurs calendriers et leurs priorités tout au long de l'année. Ils ont travaillé dur pour garantir la stabilité et l'efficacité constantes de notre organisation : Laura Pitcairn (à la coprésidence), Valérie Simard (à la coprésidence), Christine Badcock, Catherine Cooper, Manon Dostie, Matthew Hinshaw, John Lee, Maria Markatos, Elizabeth Strange, Michelle Lemieux, Sarah Dafoe; sans oublier Laurence Bergeron pour son aide au recrutement cette année;
10. le cabinet juridique Lawson Lundell LLP, à titre de commanditaire de la réception Clark W. Dalton, c.r.;
11. Peter Lown, c.r., à la présidence du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes ainsi que du Comité international, et Michelle Lemieux, à la direction exécutive, qui sont constamment prêts à aider, peu

## UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

importe le problème qui peut survenir. Nous saluons aussi la mémoire de Clark Dalton, c.r., notre responsable de la coordination de projets jusqu'en février 2023;

12. les interprètes, Romina Cousineau, Karine Doiron, Laura Garfinkel, Michele Glazebrook, Krissi Michaud, Émilie Rochon-Gruselle;

13. l'équipe audiovisuelle d'Encore, Larry Fairweather et James Quackenbush, qui ont veillé à ce que nous puissions communiquer entre nous;

14. de l'hôtel Rodd Charlottetown, Janet Higgins, Tricia Carragher et l'ensemble du merveilleux personnel sur place cette semaine qui nous ont préparé un espace confortable;

15. toutes les personnes assurant les fonctions de représentant, de délégué, de présentateur, les membres à la présidence des groupes de travail et des comités ainsi que nos membres.

Nous vous remercions chaleureusement.

La motion est proposée par Valérie Simard et appuyée par Tyler Nyvall. La motion est adoptée.

### Rapport du Comité de nomination

Laura Pitcairn, à la présidence du Comité de nomination, annonce que le Comité, composé également de Manon Dostie, d'Elizabeth Strange, de Catherine Cooper et de Chloé Rousselle, s'est réuni et a communiqué avec Maria Markatos pour lui proposer la vice-présidence de la CHLC, nomination que M<sup>me</sup> Markatos a généreusement acceptée.

M<sup>me</sup> Pitcairn indique que M<sup>me</sup> Markatos fait partie de la délégation de la Saskatchewan, offre des services juridiques au Secteur des services législatifs du ministère de la Justice et du procureur général, s'occupant des textes législatifs en matière de Justice. Sa première participation à la réunion annuelle de la CHLC remonte à 2011, à Winnipeg. Par la suite, elle a présidé la réunion de la Section civile en 2018, à Québec, et en 2019, à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), où les rênes lui ont été confiés en milieu d'année lorsque la prochaine personne qui devait assumer la présidence n'a pas pu se présenter. M<sup>me</sup> Pitcairn félicite M<sup>me</sup> Markatos et lui souhaite la bienvenue dans l'équipe.

M<sup>me</sup> Pitcairn affirme que pendant la réunion de l'année dernière, Matthew Hinshaw a été nommé à la vice-présidence, de façon à assurer la présidence cette année, et elle présente la motion suivante pour le compte du Comité de nomination :

**QUE** Matthew Hinshaw, actuellement à la vice-présidence, et Maria Markatos, actuellement membre à titre individuel du Comité exécutif, soient nommés à la présidence et à la vice-présidence de la CHLC, respectivement, en 2023-2024. La motion est appuyée par Julie Roy. La motion est adoptée.

Cela étant dit, Sarah Dafoe indique que c'est un plaisir de passer le flambeau à Matthew Hinshaw.

## UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

### Remarque de la nouvelle présidence

Matthew Hinshaw commence par souligner son enthousiasme à l'idée de pouvoir être titulaire de la présidence de la CHLC, un groupe qu'il apprécie et estime, que ce soit en raison des relations établies, du travail accompli ou de tout ce qui concerne l'engagement des personnes qui, année après année, reviennent pour accomplir ces tâches. Il indique que c'est un honneur d'être nommé à la présidence de l'organisation.

M. Hinshaw dit que ce sera un plaisir de collaborer cette année avec les deux personnes à la présidence des Sections : Christine Badcock, du Yukon, qui revient à la présidence de la Section civile pour une deuxième année, et Craig Savage, du Manitoba, qui assumera la présidence de la Section pénale pour l'année à venir. M. Hinshaw présente les membres du Comité exécutif qui l'aideront tout au long de l'année dans les activités de la CHLC. Il affirme que, comme toujours, on tente de trouver un équilibre dans la représentation du Comité en tenant compte de la situation géographique, de la langue parlée (anglais et français) et des Sections civile et pénale, pour s'assurer que tous les domaines et les intérêts sont représentés. En plus de M<sup>me</sup> Badcock et de M. Savage à la présidence des Sections, le Comité exécutif compte parmi ses membres Maria Markatos, de la Saskatchewan, à la vice-présidence; Sarah Dafoe, présidente sortante, de l'Alberta; et Peter Lown, c.r., de l'Alberta, à la présidence du CCÉGP et du Comité international. Un certain nombre de membres se joindront aussi au Comité à titre individuel : Tyler Nyvall, de la Colombie-Britannique, Laura Pitcairn, de la délégation canadienne, Anny Bernier, du Québec, ainsi que Manon Dostie et Aleksander Godlewski, qui appartiennent à la délégation canadienne, avec le soutien compétent de Michelle Lemieux, à la direction exécutive, et de Christina Croteau, coordonnatrice de projets et de recherches juridiques. M. Hinshaw souligne son impatience à collaborer avec le Comité exécutif pendant les 12 prochains mois.

M. Hinshaw donne un aperçu de ses trois grandes priorités pour la prochaine année. Premièrement, il travaillera avec le Comité exécutif et le Comité du budget et des finances pour étudier attentivement les finances de la CHLC à partir de maintenant. Comme discuté pendant la réunion des représentantes et représentants des administrations plus tôt cette semaine, même si la santé financière de la CHLC est actuellement excellente, son budget est déficitaire pour une deuxième année de suite. Même si la situation n'est pas préoccupante dans l'immédiat, l'objectif de M. Hinshaw est de déterminer les raisons précises des déficits et d'établir une feuille de route pour assurer la stabilité et la viabilité financières continues. Pour ce faire, des discussions avec les administrations seront primordiales, à titre d'uniques bailleurs de fonds et de principales entités bénéficiaires des travaux de la CHLC.

Deuxièmement, M. Hinshaw dit espérer pouvoir favoriser les travaux en cours du Comité de révision des rôles, qui continue d'examiner la structure du CCÉGP et de réfléchir au rôle et aux responsabilités associés à la présidence du CCÉGP dans le futur. Il s'agit d'un rôle clé qui s'est révélé très important pour la CHLC historiquement et qui est essentiel pour assurer le succès dans le futur. M. Hinshaw fait valoir qu'il reste du travail à faire, mais qu'il faut avoir confiance dans la créativité et le dévouement des membres du Comité de révision des rôles et que ces personnes seront en mesure de trouver une bonne solution pour appuyer les travaux du CCÉGP.

Troisièmement, M. Hinshaw dit souhaiter se concentrer sur la poursuite de l'objectif d'accroître la diversité et l'inclusion au sein de la CHLC. Indiquant que le Comité sur la diversité et l'inclusion a produit un rapport qui sera présenté au Comité exécutif et qui émet un certain nombre de recommandations, il s'efforcera de mettre en œuvre le plus grand nombre possible de ces recommandations. M. Hinshaw profite de l'occasion pour rappeler ses observations plus tôt dans la semaine concernant le rôle important joué par chaque administration et délégation pour garantir la diversité et l'inclusion à la CHLC. Il encourage tous les membres des délégations à réfléchir à un moyen de favoriser cette initiative et à remplir le sondage sur la diversité et l'inclusion si ce n'est pas encore fait.

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA  
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

En conclusion, M. Hinshaw réitère que c'est un honneur et un privilège d'assumer la présidence et se réjouit de pouvoir servir la CHLC au cours des 12 prochains mois. Il remercie l'ensemble des participantes et des participants pour leur temps.

**Réunion annuelle de 2024**

Kathryn Sabo, de la délégation canadienne, soutient que comme convenu par les représentantes et les représentants des administrations pendant leur réunion plus tôt cette semaine, la délégation fédérale est heureuse d'annoncer que la réunion annuelle de 2024 se tiendra à Ottawa. Même si le choix de l'hôtel n'est pas encore arrêté, l'événement pourrait se dérouler dans la semaine du 12 au 16 août. Les membres des délégations recevront tous les renseignements supplémentaires en cours d'année. M<sup>me</sup> Sabo indique que sa délégation est impatiente d'accueillir toutes les délégations à Ottawa en août prochain.

Après le visionnement d'une courte vidéo, M. Hinshaw remercie M<sup>me</sup> Sabo et souligne que cette réunion promet d'être formidable.

**Autres affaires**

Il n'y a aucune autre affaire.

**Ajournement**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Hinshaw lève la séance à 11 h 32 (HAA) et remercie tout le monde pour sa participation pendant la semaine.